



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER MARAIS-ARCHIVES Réunion du 15 septembre 2025

Présents : Alfred BARNY ; Ann BOSTOEN (membre de l'équipe d'animation) ; Catherine CHOUMEURTHE ; Patricia CLARISSE ; Louise DANCY ; Thierry D'AUZON ; Sophie DAVID ; Daniele DUPLAT-BAZIL ; Agnès FRANCONIE ; Geneviève GRANDINETTI-BOURGOIN ; Hamid HASSNAOUI (membre de l'équipe d'animation) ; Céline HAUSWALB ; Pascal LEJARRE ; Martine LEYGUES ; Jacques MAEGHT ; Paule MAZEO ; Laurent MILLER ; Jacky MORELLE ; Patrick MOSKOVICZ (membre de l'équipe d'animation) ; Robert PAUTOU ; Martine PORTNOE ; Eliane ROSENBERG-MOUNIER ; Sandrine THOURY (membre de l'équipe d'animation) ; Denis TREDANIEL ; Antoni VALERO CABRE.

Excusés : Jacky ANTONIAZZA (membre de l'équipe d'animation) ; Marie-Paule BELLIOU.

Auditeurs libres : Philippe BEON ; Laurence DUFLOS ; Philippe HERY ; Marie-Paule HUET.

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, élu délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation, vice-Président de la 7e commission du Conseil de Paris ; Véronique LEVIEUX, Adjointe à la Maire de Paris en charge des seniors et des solidarités entre les générations, Déléguée de Paris Centre en charge de la prévention, de la sécurité, de la police municipale, de la tranquillité publique et de la vie nocturne ; Stéphane BONGIBAULT, Directeur de la Police Municipale de Paris Centre ; Marie-Liesse POYETON, Chargée de participation citoyenne.

ORDRE DU JOUR

- **Présentation de la nouvelle équipe d'animation et accueil du référent de la Police Municipale pour le quartier du Marais**
- **Réponses aux questions, par notre élu référent, Boris JAMET-FOURNIER**
 - **Réponses aux questions du 16 juin**
 - **Nouvelles questions et signalements**
- **Présentation des objectifs et de la méthodologie pour nos réunions plénières, par Hamid HASSNAOUI**
- **Résumé du Conseil consultatif du Carreau du Temple, par Jacky MORELLE**
- **Point sur le planning et le programme de l'année 2025-2026**
 - **Le calendrier des réunions - à voter**
 - **Les propositions pour les thèmes pour les réunions et les interventions**
 - **Les prospections des lieux pour nos réunions**
 - **Invitation à participer et à gérer les Groupes de travail et les Commissions**
 - **Le Budget d'Investissement 2025**

- **Les propositions à soumettre pour le vœu de notre conseil**
- **Questions, demandes et annonces diverses**
- **Fin de réunion à 20h30-21h00**

Présentation de la nouvelle équipe d'animation et accueil du référent de la Police Municipale (PM) pour le quartier du Marais

- **Présentation de la nouvelle équipe d'animation du Conseil de quartier**

La nouvelle équipe d'animation est composée de Jacky ANTONIAZZA, Ann BOSTOEN (co-présidente), Hamid HASSNAOUI (co-président), Patrick MOSKOVICZ, François RICHE et Sandrine THOURY.

- **Accueil du référent de la PM**

Rôle et contact :

- Répondre aux sollicitations des habitants et difficultés rencontrées sur le quartier du Marais ;
- Avoir une proximité avec les habitants du quartier ;
- Intervenir sur tous les problèmes de la voie publique : les incivilités, la tranquillité publique, la salubrité, la propreté, les terrasses, le code de la route, etc.
- Pour contacter les référents de la PM en dehors des réunions de CQ ou de l'espace public, un formulaire de contact est disponible [via ce lien](#).

L'ensemble des informations concernant les référents de la PM sont consultables [aux pages 7 à 14 du support de présentation](#).

Questions :

- A quelle fréquence sont prévues les présences des référents de la PM en Conseil de quartier ?
Il est prévu 3 ou 4 présences des référents en réunion de CQ (soit 1 fois par trimestre).
- Comment la PM travaille avec la Police Nationale ?
Stéphane BONGIBAUT explique que la PM travaille en étroite collaboration avec la Police Nationale. L'idée est de pouvoir suivre dans la durée des sujets complexes qui ne trouvent pas de solution immédiate.

Réponses aux questions, par notre élu référent Boris JAMET-FOURNIER

- **Réponses aux questions du 16 juin 2025**
- Est-il possible d'organiser une votation citoyenne à Paris Centre afin de mettre en place un Règlement des Etalages et des Terrasses (RET) spécifique au Marais tenant compte de la réalité en termes de densité ; et de ramener la fermeture des terrasses estivales à 22 heures ?

Depuis le 1^{er} septembre 2025, la période dite de réserve électorale est appliquée et s'étend jusqu'au 22 mars 2026 (date du deuxième tour des élections municipales). La réglementation en vigueur ne permet pas aux mairies d'organiser des votations citoyennes.

L'exécutif actuel a pour projet de continuer sa politique de réglementation des terrasses par l'adoption de nouveaux RET ciblés tel que dans le Marais. Dans le cadre de la mise en place d'un nouvel RET, une concertation avec le CQ et les acteurs locaux sera menée.

Concernant la fermeture des terrasses estivales à 22h, la Mairie avait demandé à ce que les règles horaires ne s'appliquent pas à tout Paris mais puissent être étudiés localement au cas par cas.

- Serait-il possible de réétudier le projet de création de navettes dans Paris Centre faisant des liaisons entre les anciennes mairies d'arrondissement, les services administratifs, les différents centres médicaux en fonction des projets en cours et les lieux des événements culturels de la Mairie Paris Centre ?

La Mairie a indiqué lors d'une précédente sollicitation à ce sujet que ce projet ne pourrait pas aboutir sous cette mandature. Il est important de souligner qu'un tel projet génère des frais importants de fonctionnement. La Mairie avait cependant indiqué être favorable à l'ajout, à partir des lignes existantes à définir, d'une desserte RATP.

Conformément à ce qui a pu être annoncé, la mise en œuvre du projet de navette sera intégrée aux réalisations de la prochaine mandature.

Par ailleurs, le nouveau plan de circulation mis en place par la Mairie de Paris Centre a nettement amélioré le trafic des bus à Paris Centre, comme expliqué dans [l'article de presse du Parisien](#). La création de voies de bus au cœur du Marais a significativement et durablement améliorer les conditions de circulation du service public de transport au bénéfice des usagers, souvent des personnes âgées, des familles et des personnes à mobilité réduite pour qui le métro n'est pas accessible.

- Les conseillers demandent à ce que le Plan de circulation du Marais soit réétudié en considérant les problèmes d'accès et de circulation des résidents ainsi que l'accès des services à la personne dans le quartier.

En préambule, il convient de rappeler quelques chiffres fiables :

- 70 % des ménages du quartier n'ont pas de voiture, et le chiffre baisse régulièrement, alors même que la population du 4^e arrondissement est stable voire en augmentation (source : INSEE)
- Seulement 8 % des trajets domicile – travail des habitants des 3^e et 4^e arrondissements sont effectués en voiture, la plupart du temps pour des trajets intramuros ou vers des communes limitrophes, et même pour près d'un tiers des trajets intra-Paris Centre (source : [APUR](#)).

La refonte du plan de circulation du Marais est issue d'une large concertation à laquelle les Conseils de quartier ont été associés lors des ateliers menés en novembre et décembre 2021. Pour rappel, le projet initial comprenait environ 40 modifications de sens à l'échelle des 3^e et 4^e arrondissements de Paris. A l'issue de la concertation, la moitié seulement a été retenue, en particulier pour répondre à la demande exprimée de simplifier les parcours pour les résidents, qui est aussi notre préoccupation puisque ce n'est pas le trafic de destination qui est visé par ce projet.

Suite à la résolution votée par les CQ du Marais en 2022, la Mairie a organisé une réunion qui s'est tenue le 30 novembre 2022 en présence des coprésidents des CQ du Marais, d'Ariel WEIL, Maire de Paris Centre, de Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris et élu délégué de Paris Centre en charge du budget participatif, de la participation citoyenne, des conseils de quartier et de l'innovation et de Florent GIRY, Adjoint au Maire en charge de la voirie, des mobilités et de la gestion des chantiers, afin d'aborder les remontées d'insatisfaction des Conseils du Marais. Une modification a été retirée rue des Tournelles, pour répondre là aussi à une demande exprimée par les Conseils de quartier du Marais. Des axes importants comme la rue de Bretagne, la rue Saint-Paul, la rue du Grenier Saint-Lazare, que nous souhaitions initialement traiter dans cette démarche resteront finalement inchangés dans leurs sens, justement pour permettre aux riverains d'avoir des axes lisibles et efficaces internes au quartier.

Par ailleurs, en mars 2025 le CQ Marais-Archives a interrogé la Mairie sur la tenue d'un bilan de satisfaction du nouveau plan de circulation, il a été répondu :

« Un bilan factuel et objectif est en cours pour évaluer le volume de trafic dans les rues de Paris Centre. C'est le moyen privilégié selon nous pour évaluer cette action politique. Une première série de comptage a relevé des effets positifs dans la grande majorité des rues du Marais, à savoir une réduction de la circulation, comme escompté. Une seconde série de comptage sera réalisée très prochainement.

Nous n'avons en effet pas conduit d'enquête de satisfaction, car nous avons estimé que tous les habitants pourraient bénéficier des conséquences de ce plan de circulation (à savoir une baisse du bruit et de la pollution, et une amélioration de la circulation pour les transports en commun), alors que seulement un quart des habitants du Marais possèdent une voiture (et que tous ces habitants ne l'utilisent pas régulièrement). Nous comprenons que ce choix politique puisse être vécu comme une contrainte par une partie de la population, mais nous estimons également qu'il se fait dans le sens de l'intérêt général.

Il semble par ailleurs que votre Conseil de Quartier avait lancé une enquête locale afin d'interroger les habitants par rapport au plan de circulation. Nous sommes à votre disposition si vous voulez nous faire part des résultats de cette enquête. »

Pour toutes ces raisons, il n'est pas prévu de réétudier le plan de circulation mais restons à disposition pour échanger des résultats de l'enquête menée par le CQ.

Retrouvez toutes les informations relatives à la révision du plan de circulation des 3^{ème} et 4^{ème} arrondissements sur la page dédiée du site de la Mairie de Paris Centre : [Révision du plan de circulation des 3e et 4e - Mairie de Paris Centre](#).

*Suite à ces réponses, une conseillère évoque le manque de communication pour les riverains de la Fête du Sport ayant eu lieu le 14 septembre à Paris Centre. De manière générale, il est demandé **une amélioration des informations des riverains sur les événements à Paris Centre ; il est également évoqué le souhait de diminuer le nombre d'événements à Paris Centre.***

*Par ailleurs, pour donner suite à une réponse apportée par la Mairie à la séance de mai concernant **l'évolution du BHV, les conseillers souhaiteraient savoir si la Mairie a pu entretenir des échanges concernant le sujet.***

○ **Nouvelles questions et signalements**

- Les conseillers témoignent de nombreuses dégradations des trottoirs et de la voirie dans le quartier. Les services en charge de l'entretien de l'espace public peuvent-ils s'assurer dans les meilleurs délais que les trottoirs et voiries ne présentent pas de danger pour les usagers ?
- La Mairie peut-elle s'assurer que les installations techniques (toilettes publiques, bornes électriques, installations de chantier...) ne se concentrent pas sur certaines portions de la voirie tel que la rue Pastourelle (devant La Poste), qui nuisent au cadre de vie des riverains et créent du danger ?
- Comment envisager pour ce tronçon de la rue Pastourelle et pour ce large trottoir qui borde la rue Pastourelle et la rue des Archives un aménagement améliorant le cadre de vie pour le quartier à long terme ?

Présentation des objectifs et de la méthodologie pour nos réunions plénières, par Hamid HASSNAOUI

Hamid HASSNAOUI introduit son propos par un préambule sur le sens de l'engagement citoyen dans un Conseil de quartier. Il complète ensuite par des propositions :

- De règles de prise de parole spontanée lors des réunions ;
- De méthodologie sur la présentation des sujets des groupes de travail lors des réunions : problématique, contexte, enjeux, proposition, échéance, compte-rendu.

L'ensemble des informations concernant cette intervention est consultable [aux pages 18 à 24 du support de présentation](#).

Résumé du Conseil consultatif du Carreau du Temple, par Jacky MORELLE

Le compte-rendu du Conseil consultatif du Carreau du Temple revient sur 5 points : l'attribution des créneaux associatifs, la nouvelle dynamique du bar, la charte graphique, la programmation 2025-2026 et la norme ISO 2021. Les conclusions de ce compte-rendu sont à retrouver [aux pages 25 à 31 du support de présentation](#).

Point sur le planning et le programme de l'année 2025-2026

Le calendrier des réunions 2025-2026 est voté par l'ensemble des conseillers de quartier présents. Le planning est le suivant :

- Lundi 13 octobre 2025
- Lundi 17 novembre 2025
- Lundi 15 décembre 2025
- Lundi 12 janvier 2026
- Lundi 9 février 2026
- Lundi 9 mars 2026
- Lundi 13 avril 2026
- Lundi 11 mai 2026
- Lundi 15 juin 2026

Les propositions de thèmes pour les réunions et les interventions sont les suivantes :

- La propreté et la gestion des déchets, thème prévu pour la séance de novembre ;
- Le cadre urbain et la végétalisation ;
- Les écoles, les familles et le handicap ;
- Les mobilités – les conseillers demandent à ce que la RATP puisse intervenir lors de la séance qui sera prévue sur ce thème.

Les conseillers sont invités à compléter ces propositions et à trouver des lieux pour des réunions hors de la Mairie – Boris JAMET-FOURNIER propose de prendre contact avec le Musée de la Chasse et la Nature pour y organiser une séance.

Les conseillers sont également invités à prendre part aux différents groupes de travail et commissions.

A la prochaine séance, l'équipe d'animation soumettra des projets à voter pour le Budget d'Investissement 2025. Des vœux en Conseil de secteur seront également travaillés par la Commission Terrasses du CQ.

Questions, demandes et annonces diverses

- Pour signaler une incivilité du quotidien les conseillers sont invités soit :
 - **A consulter la page dédiée sur Paris.fr : <https://www.paris.fr/pages/signaler-une-incivilete-du-quotidien-3800?>**
 - **A contacter le centre d'appel de la Ville de Paris (3975)** qui permet de signaler une incivilité aux agents de la Police municipale 7j/7 et 24h/24.
 - **A utiliser l'application Dans Ma Rue** qui permet de signaler toute anomalie sur l'espace public
 - **En cas de gêne ou de nuisances causées par une activité professionnelle (bruits ou odeurs provenant de l'intérieur de locaux commerciaux ou professionnels),** un signalement est possible [en ligne](#) (à la Rubrique « Trouver le bon interlocuteur »)
 - **A contacter la Police Nationale en composant le 17** qui permet de demander une intervention face à une situation dangereuse ou illégale.
- Liens utiles :
 - Les comptes rendus des plénières et les présentations PPT sont disponibles sur la page dédiée du Conseil de quartier : <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/marais-archives-17545>.
 - Agenda des Conseils de quartiers : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.